

<https://neuville.etab.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article315>



protocole allégé à la rentrée

- Informations école -

Date de mise en ligne : vendredi 11 février 2022

Copyright © Ecole de Neuville sur Ain - Tous droits réservés

extraits de la lettre aux personnels :

"Le protocole sanitaire passera du niveau 3 au niveau 2 dans le premier degré (...) le 28 février 2022 pour la zone A
Ce changement signifie notamment :

- la fin de l'obligation du port du masque en extérieur pour les élèves de l'école élémentaire et les personnels ;
- la possibilité de pratiquer à nouveau des activités physiques et sportives en intérieur sans port du masque (mais avec respect d'une distanciation : les sports de contact ne sont donc pas autorisés sans masque) ;
- l'allègement des règles de limitation du brassage (par niveau ou groupe de classes plutôt que par classe), notamment pendant les temps de restauration.

Le port du masque dans les espaces intérieurs demeure à ce stade requis dans les espaces clos, pour les personnels et les élèves de six ans et plus.

S'agissant du dépistage :

- A compter du 28 février, (...) Les élèves, comme les personnels n'auront plus à réaliser qu'un seul test (autotest ou test antigénique) à J2 au lieu de trois (J0, J2 et J4) ;
- La présentation d'une déclaration sur l'honneur des responsables légaux des élèves attestant de la réalisation des tests ne sera plus exigée pour que les élèves soient accueillis dans les établissements scolaires.